

dans les autres capitales du monde, on assiste à l'émergence d'un consensus : l'action de l'ONU doit être clairement définie, largement appuyée, efficacement menée et respectueuse des contributions des États membres.

Je sais que les Canadiens sont toujours bien disposés envers les Nations Unies, et fiers du rôle que le Canada y tient. Mais je sais aussi qu'ils s'attendent à ce que les maigres ressources dont nous disposons soient employées le plus efficacement possible afin que les entreprises de maintien de la paix aient quelque chance de réel succès. Par «succès» j'entends l'application de solutions politiques aux causes profondes des conflits.

Le dénouement de la guerre froide a certes ouvert de riches possibilités à la communauté internationale, mais elle a aussi imposé aux Nations Unies la difficile tâche de régler plusieurs après conflits régionaux. Ces guerres locales trouvent souvent leur origine dans de vieilles querelles ethniques, religieuses, territoriales et économiques, et nécessitent alors de nouvelles approches parce que les méthodes classiques du maintien de la paix ne conviennent pas nécessairement.

Le Conseil de sécurité et le Secrétaire général ont dû fréquemment improviser des réactions à des événements imprévisibles qui se sont produits sur le terrain. L'ONU a ainsi remporté des victoires magnifiques, comme dans le cas du Cambodge, et contribué énormément à la stabilité naissante de pays comme El Salvador, le Mozambique et l'Afrique du Sud. Cependant, la communauté internationale n'a pas encore eu de succès en réagissant aux situations comme celles de la Bosnie, de la Somalie et du Rwanda.

On reconnaît généralement que l'ONU se doit d'innover pour faire face à de nouvelles situations. Bien que le maintien de la paix ne soit mentionné nul part dans la charte de l'Organisation, il en est venu à jouer un rôle central dans les entreprises de l'Organisation. Néanmoins, l'improvisation constante des trois dernières années, tout bien inspirée qu'elle nous semble fréquemment *a posteriori*, nous oblige à nous interroger sérieusement sur nos expériences récentes et à en tirer les enseignements.

Durant ma brève expérience à titre de ministre des Affaires étrangères, je m'y suis heurté à maintes reprises. Et qui plus est, je n'entrevois aucune diminution du nombre des crises qui exigeront l'intervention de l'ONU. Je voudrais que l'autorité d'agir dont disposent les Nations Unies soit renforcée par la capacité des États membres d'affronter les difficultés qu'elles éprouvent.